

REÇU 25 FEV. 2024

Châlons-en-Champagne, le 22 FEV. 2024

Affaire suivie par : Aliona SAULNIER et Sandrine AUBERT
Tél. : 03-26-70-81-02 / 03-26-70-82-29
Mèl. : ddt-srer-prb@marne.gouv.fr

Le Préfet de la Marne,

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Réf. : SRER/PRB/SA/24-020
P.J. : affiche

Objet : Mise à disposition du public du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) issu de la directive européenne 2002/49/CE de 2002 définit les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire, si nécessaire, le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes. Il est basé sur l'évaluation à l'exposition au bruit à partir de cartes de bruit stratégiques (CBS).

L'élaboration du PPBE 4^e échéance consiste à établir un bilan des actions réalisées sur la période 2019 - 2023 par les gestionnaires du réseau national et ferroviaire et organiser un programme d'actions sur la période 2024 - 2029.

Il est procédé à une consultation du public (article R.572-9 du code de l'environnement) sur le projet d'élaboration du PPBE 4^e échéance pour les infrastructures routières sur lesquelles sont enregistrés plus de 3 millions de véhicules par an et des voies ferroviaires dont le trafic annuel est de plus de 30 000 passages de trains.

Cette consultation se déroulera du 1^{er} mars au 30 avril 2024 inclus.

Les pièces du dossier seront consultables par le public :

- Par voie électronique, sur le site internet des services de l'État dans la Marne :
<https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Bruit/Plans-de-prevention-du-bruit-midans-l-environnement-PPBE/PPBE-de-4eme-echeance>
- En version papier, à l'accueil de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne, 40 boulevard Anatole France à Châlons-en-Champagne, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

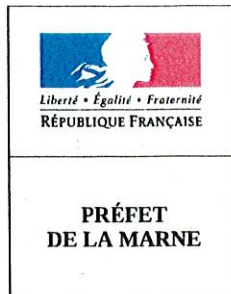
Afin d'informer vos administrés nous mettons à votre disposition l'annonce de la consultation pour affichage en mairie.

Le service risques et éducation routière (Mmes Aliona SAULNIER : 03.26.70.81.02 et Sandrine AUBERT : 03.26.70.82.29) se tient à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Le Préfet de la Marne,


Henri PREVOST

Destinataires :
Liste in fine



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures de transports terrestres

Quatrième échéance

**Consultation du public du
1^{er} mars au 30 avril 2024**

Département de la Marne - Réseau de l'État
Concerne les infrastructures du réseau routier national dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules et les infrastructures du réseau ferroviaire dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passages de train

Votre avis nous intéresse

Un dossier et un registre d'avis sont disponibles dans les locaux de la DDT de la Marne, 40 boulevard Anatole France à Châlons-en-Champagne aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Le document est également consultable sur le site internet suivant:
<https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Bruit/Plans-de-prevention-du-bruit-dans-l-environnement-PPBE/PPBE-de-4eme-echeance>

Vos avis peuvent être également transmis par courrier postal à la DDT de la Marne, service risques et éducation routière, unité prévention du risques et du bruit ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-srer-prb@marne.gouv.fr

